

**180 JOURS. C'EST LE TEMPS QU'AURA
LA BELGIQUE POUR PROUVER QUE
LES DROITS HUMAINS SONT UNE
PRIORITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE.**

**AGISSONS DÈS MAINTENANT
CAR CHAQUE JOUR COMPTE.**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



LA BELGIQUE AURA 180 JOURS POUR REMETTRE LES DROITS HUMAINS AU COEUR DE L'EUROPE

La Belgique assurera très bientôt la présidence de l'Union européenne. C'est une opportunité intéressante pour que notre pays démontre son attachement aux idéaux européens. Ce sont surtout des défis à relever : la mise en oeuvre du Traité de Lisbonne, la réorganisation des instances de l'Union en matière de politique étrangère, etc.

Une présidence comme celle-là, c'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur des priorités qui nous tiennent particulièrement à coeur. C'est pour cette raison qu'Amnesty International encourage la Belgique à défendre certains axes fondamentaux, dont l'amélioration pourrait faire progresser réellement les droits humains dans le monde.

Derrière les déclarations d'intention et les rencontres de haut niveau, ce sont des vies qui sont en jeu, des vies de citoyens ordinaires, des vies d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne demandent qu'une seule chose: vivre dignement, ce qui leur est souvent refusé.

Voici dix cas de personnes ou groupes de personnes qui illustrent clairement le problème et dont le sort est directement lié à la politique de l'Union européenne. Vous aussi, vous

pouvez aider concrètement ces gens. Car sans votre soutien et sans votre action, ils risquent fort d'être oubliés.

Mener ce travail de recherche et d'action, sensibiliser le grand public, distribuer des documents comme celui-ci coûte bien évidemment de l'argent. Il ne nous vient pas des gouvernements, mais bien de citoyens et citoyennes comme vous. Soutenez-nous vous aussi et faites un don au 001-2000070-06.
(Les dons de plus de 30 euros sont fiscalement déductibles)

Chaque jour, des millions de gens souffrent des conséquences de violations des droits humains. Amnesty International demande à la présidence belge de s'engager activement en faveur de ces 10 cas, de les soulever avec les autorités responsables en insistant pour que des progrès concrets soient constatés au cours des six mois de présidence et de développer une équipe dans les ambassades de chacun des pays identifiés afin de collaborer étroitement sur ces cas précis.

SALTANA AHMETOVICH

VICTIME DE DISCRIMINATION, ITALIE

Saltana Ahmetovich (Nino), 30 ans, est un Rom italien qui a vécu toute sa vie dans des camps. Il a déjà subi des attaques au cocktail Molotov et a déjà été expulsé violemment par la police. Il habite actuellement dans une caravane à La Monachina, en dehors de Rome. C'est un camp « toléré » qui ne sera pas restructuré dans le cadre du Plan Nomades. Il lui est pratiquement impossible de trouver du travail et donc de répondre aux besoins de sa famille et améliorer sa situation.

Nous demandons que l'Union européenne insiste auprès de l'Italie pour qu'elle mette fin à la discrimination contre les Roms. Nino, sa famille et tous les autres Roms qui vivent dans les camps, qui doivent être expulsés en vertu du Plan Nomades, devraient se voir proposer un logement convenable et la sécurité.



MAO HENGFEN

DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS, CHINE

Mao Hengfen a été détenue à plusieurs reprises pour son travail de défense des droits génésiques des femmes et des victimes d'expulsions forcées, ainsi que pour son soutien aux défenseurs des droits humains. Après avoir protesté devant un tribunal en 2009 au sujet de sa peine actuelle de 18 mois pour «trouble à l'ordre public», sa famille et ses avocats ont été interdits de visite. Mao a maintes fois été maltraitée et torturée lors de précédentes gardes à vue.

Nous demandons que l'Union européenne réclame sa libération immédiate et exprime ses préoccupations pour les tortures subies en détention, en vertu de ses Lignes directrices sur la Torture.



ALEKSEI SOKOLOV

DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS, RUSSIE

Aleksei Sokolov est le chef de l'organisation Pravovaia Osnova (Base juridique) qui milite contre la torture et autres mauvais traitements infligés aux personnes placées en détention. Il s'est fait connaître après la diffusion d'un film sur la torture dans la colonie pénitentiaire IK-2 à Ekaterinbourg. Le film a reçu une large couverture, tant en Russie qu'à l'étranger, et a conduit à la fermeture d'un centre de détention temporaire. En mai 2009, il a été arrêté suite à la présumée participation à un hold-up en 2004. Toutefois, Amnesty International estime que Alexei Sokolov doit être considéré comme prisonnier d'opinion, détenu pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression dans le cadre de ses activités licites en faveur des droits humains. Peu de temps après son arrestation, les policiers l'ont menacé de torture.

Nous demandons que l'Union européenne réclame sa libération immédiate et exprime ses préoccupations en vertu de ses Lignes Directrices contre la Torture et en faveur des Défenseurs des Droits humains.



IBRAHIM KARIM MOHAMMED AL-QARAGHOLI

CONDAMNÉ À MORT, IRAK

Ibrahim Karim Mohammed al-Qaragholi est dans le couloir de la mort dans une prison de Bagdad. Il a été condamné à mort en 2008 pour l'enlèvement et l'assassinat de trois soldats américains, deux ans auparavant. Son procès s'est déroulé sans la présence de témoins de la défense, ce qui va à l'encontre des normes internationales de procès équitable. Ibrahim a fait appel, mais son avocat n'est pas autorisé à lui rendre visite. Il sera exécuté si sa peine est confirmée par la Cour de cassation et ratifié par le Conseil présidentiel.

Nous demandons que l'Union européenne réclame la commutation de la condamnation à mort, conformément à son engagement en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort et de ses Lignes Directrices.



MUHAMMAD HAYDAR ZAMMAR

«RESTITUTIONS», ALLEMAGNE

Muhammad Haydar Zammar, né en Syrie mais de nationalité allemande, a été arrêté en décembre 2001 au Maroc sur base de son implication présumée dans les attentats du 11 septembre aux États-Unis. Zammar a été maltraité lors de ses interrogatoires et a été transféré illégalement vers la Syrie où il a été torturé à nouveau. Il a ensuite été envoyé à la prison de Sednaya en 2004 et, après un procès manifestement inéquitable, il a été condamné à 12 ans de prison.

En 2009, un rapport d'enquête parlementaire allemand a reconnu que des acteurs du renseignement allemand ont fourni aux États-Unis des informations sur Zammar et que leurs autorités se sont rendues en Syrie pour l'interroger. En janvier 2010, un rapport des Nations Unies sur les détentions secrètes a mentionné l'Allemagne comme un pays de préoccupation pour ses actions dans le cas Zammar.

Nous demandons que l'Union européenne prenne des mesures sur l'obligation de rendre des comptes pour les restitutions et les détentions secrètes, conformément au rapport de 2007 qui invite les États membres à enquêter sur toute allégation de complicité d'État ou individuelle dans ces violations flagrantes des Droits humains.

HALIL SAVDA

OBJECTEUR DE CONSCIENCE, TURQUIE

Halil Savda est un défenseur des droits humains et objecteur de conscience turc. Il a été poursuivi à plusieurs reprises pour son refus d'accomplir le service militaire en Turquie tout en étant déclaré « inapte » dès 2008. Parce qu'il défend les droits des autres et soutient des objecteurs de conscience, il fait face à un risque permanent d'emprisonnement, de poursuites et d'intimidation par les autorités turques.

Nous demandons que l'Union européenne réclame la fin des intimidations et des menaces de poursuites à l'encontre de Halil Savda.



SAIFULLAH PARACHA

DÉTENTIONS ILLÉGALES ET TORTURES, ÉTATS-UNIS

Saifullah Paracha est Pakistanais. Il est parti étudier aux États-Unis et y a fondé sa famille. Dix ans plus tard, il retourne au pays pour lancer une entreprise d'exportation. Il est arrêté à Bangkok, saisi, capuchonné et menotté, jeté à l'arrière d'un véhicule et emmené vers une destination inconnue où il est détenu pendant plusieurs jours. Saifullah est l'un des quelque 200 hommes actuellement détenus au centre de détention.

Nous demandons que l'Union européenne réclame aux États-Unis la remise en liberté de Saifullah ou son inculpation pour une infraction internationalement reconnue.



LES MÈRES DE SOACHA

MILITANTES, COLOMBIE

Les Mères de Soacha (Luz Marina Porras Bernal, Carmenza Gómez Romero, Maria López Ubilerna Sanabria, Blanca Nubia Monroy, Edilma Vargas Rioja et Flor Hilda Hernandez) sont un groupe de femmes colombiennes dont les fils ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité. Ces femmes ont été menacées, harcelées et soumises à une surveillance dans le seul but de réduire au silence leur campagne pour la justice. Plus d'une douzaine de jeunes hommes de Soacha, une localité pauvre près de Bogota, ont été tués par l'armée l'année dernière. Les autorités judiciaires enquêtent sur plus de 2.000 cas d'exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité.

Nous demandons que l'Union européenne exprime ses préoccupations sur les menaces et le harcèlement à l'encontre de ces défenseurs (ou militantes) et qu'elle réclame aux autorités colombiennes une enquête complète et impartiale sur les menaces. Nous demandons également la garantie de leur sécurité en conformité avec les recommandations répétées des Nations Unies en matière de Droits humains.



PETRIJA PILJEVIC

ENLÈVEMENT, KOSOVO



Petrija Piljevic, une femme serbe du Kosovo âgée de 57 ans, a été enlevée à son appartement par trois hommes portant l'uniforme de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) le 28 juin 1999, soit quelques jours après la fin du conflit armé. Son corps a ensuite été exhumé d'une tombe anonyme. Plus de dix ans après son enlèvement, sa famille attend toujours que les responsables de sa mort soient traduits en justice. On estime, en outre, que 800 Serbes et Roms ont été enlevés avant, pendant et après le conflit armé de 1999 au Kosovo.

Nous demandons que l'Union européenne enquête, via la Mission de l'UE pour la règle de droit au Kosovo (EULEX), sur l'enlèvement et l'assassinat de Petrija Piljevic ainsi que sur tous les autres assassinats perpétrés au lendemain du conflit au Kosovo et de traduire les responsables en justice.

PASCAL KABUNGULU

DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Pascal Kabungulu était le Secrétaire général de l'ONG Héritiers de la Justice et l'un des plus éminents défenseurs des Droits de l'homme en RDC quand il a été abattu devant sa famille en 2005. Une commission mise en place pour enquêter sur son assassinat se composait de plusieurs anciens membres d'un groupe politique armé, que Pascal avait critiqué. Le procès, impliquant plusieurs personnalités, n'a, bizarrement, jamais livré de verdict.

À l'occasion du 5^e anniversaire de la mort de Pascal, nous demandons que l'Union européenne lance un appel à la RDC pour qu'elle enquête sur sa mort et traduise ses assassins en justice.



AGISSEZ: WWW.AMNESTY.BE/PRESIDENCEEUROPEENNE

Ne me jetez pas sur la voie publique, affichez-moi!